



Plan d'action 2025



Approuvé par le SGS-Management

(GCS du 13.12.2024, comité directeur de la CGC du 06.12.2024)

Plan d'action 2025	1
Introduction	2
Tâches opérationnelles et projets partenaires	2
Plan d'action 2025	3
Champ d'action 1 : Promouvoir l'écosystème de la géoinformation	3
Champ d'action 2 : Interconnecter les géodonnées	5
Champ d'action 3 : Faciliter les processus	7
Champ d'action 4 : Développer la science des géodonnées	7
Champ d'action 5 : Encourager l'innovation	8
Champ d'action 6 : Développer et renforcer les compétences	10
Champ d'action 7 : Poursuivre le développement des plateformes numériques	11

Introduction

Le présent **plan d'action 2025 (PA25)** pour la **mise en œuvre de la Stratégie suisse pour la géo-information (SGS)** remplace le plan d'action précédent (2024). Les actions à poursuivre ont été reprises. Le PA25 a été élaboré conjointement par les parties prenantes impliquées dans le cadre de l'organisation de la SGS. Toutes les actions incluses dans le PA25 sont décrites et alignées sur la **feuille de route**. La réalisation des objectifs est démontrée au moyen de critères de réalisation.

Tâches opérationnelles et projets partenaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, sont définies des **activités effectuées au sein de l'entreprise** qui ne figurent pas dans la planification annuelle des actions. Ainsi, on aimerait que la mise en œuvre de la stratégie soit garantie à long terme et soutenue de manière optimale par des activités de coordination et administratives. À cette fin, il faut désigner l'adjudicateur/product owner et mettre à disposition les moyens d'exploitation nécessaires. Ces activités sont ancrées dans les organes de la SGS et font partie des processus de la SGS (gestion de portefeuille, reporting, etc.). La structure des ressources des tâches doit être revue régulièrement.

- Coordination générale des activités nécessaires à la mise en œuvre, au développement de la feuille de route, à l'élaboration du plan d'action annuel, à la gestion du portefeuille de projets, y compris le contrôle des résultats, et au développement de l'organisation (office et direction d'office)
- Administration de projets, gestion de contrats, suivi et rapports de projets (back office)
- Communication globale sur la mise en œuvre de la stratégie
- Gestion de GeoStandards.ch selon convention : activités courantes de standardisation et de coordination, en particulier dans les domaines de la géostandardisation, de la maintenance et du développement de la méthode basée sur les modèles (langage INTERLIS et outils logiciels) et de la formation initiale et continue à ce sujet. Maintenance/entretien courant des outils logiciels. Les projets sont réalisés selon leur propre liste de projets détaillés, financés par un budget annuel de la SGS et dirigés par le comité de pilotage de GeoStandards.ch.
- Promotion de l'innovation du Swiss Territorial Data Lab (STDL) dans le cadre de projets exploratoires. Les nouvelles idées et technologies innovantes sont testées et documentées en collaboration avec différents partenaires.
- Exploitation et développement des composants existants et leur intégration à long terme dans la Géoplateforme Suisse – ou au moins mise en réseau avec celle-ci (notamment : geobasisdaten.ch, le GeoHarvester, Linked Data, ilimodels.ch ou sCHoolmaps.ch)

Outre les actions définies dans le PA25, financées par les fonds affectés et pilotées par le SGS-Management ou le SGS-Office, il existe des **projets partenaires** qui fonctionnent sous l'égide de la SGS, mais qui sont organisés en premier lieu de manière indépendante en termes de pilotage, d'exécution et de financement. La coordination nécessaire et l'alignement des projets partenaires sur les objectifs stratégiques sont garantis. La SGS ne peut exercer qu'une influence indirecte sur les objectifs du projet et leur mise en œuvre. Le Cadastre des conduites Suisse CCCH ou géoregistre/Géo-X sont des exemples de projets partenaires.

Plan d'action 2025

Champ d'action 1 : Promouvoir l'écosystème de la géoinformation

1-24-1	Développer la Corporate Identity et le Corporate Design (CI/CD) pour la Géoplateforme Suisse. Les résultats doivent en outre être applicables dans le cadre de l'INDG.
Besoin, démarche : la communication dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie doit être entretenue de manière ciblée dans le contexte des organisations d'entreprise existantes et être adaptée aux évolutions correspondantes. Cela implique de définir ses propres CI/CD qui sont à développer en collaboration avec des professionnel-le-s et à coordonner avec toutes les parties prenantes concernées conformément au concept de communication de la SGS. La nouvelle marque et les directives de conception seront appliquées aussi dans le nouveau site web geoinformation.ch ; la Géoplateforme Suisse sera conçue en conséquence. L'accompagnement professionnel comprend non seulement le développement de CI/CD, mais aussi l'accompagnement dans le processus, la définition du produit et le lancement de la marque.	
Délimitation : il reste à définir le degré de regroupement de la communication générale relative à la mise en œuvre de la stratégie avec la réalisation de la Géoplateforme Suisse.	
Dépendance : action 7-24-1 Géoplateforme Suisse.	
Objets à livrer : marque et directives de conception ; mise en œuvre de la marque dans le cadre de la présence sur le web.	
Critère de réalisation : le site web est conçu conformément aux CI/CD ; la CI a été acceptée du point de vue qualitatif par les parties prenantes concernées ; les CI/CD sont appliqués sur la Géoplateforme Suisse.	
Responsable auprès de la SGS : Beat Tschanz	

1-25-1	L'organisation et la gouvernance à long terme de l'INDG sont définies, le développement agile est garanti.
Besoin, démarche : la mise en œuvre de la SGS a pour objectif de poursuivre le développement de l'INDG et nécessite une forme d'organisation appropriée en vue d'une collaboration agile à long terme et de la capacité d'assumer des tâches opérationnelles. À cet effet, il faudra évaluer les variantes de collaboration possibles entre la Confédération et les cantons (avec l'implication des communes) ainsi que les éventuelles bases juridiques nécessaires. Il s'agit d'élaborer un catalogue de mesures pour la mise en œuvre d'une organisation agile répondant aux exigences, de l'évaluer par la suite et de lancer son application. Celle-ci ainsi que le développement organisationnel seront poursuivis en tant qu'activité opérationnelle une fois l'action terminée.	
Délimitation : pas encore d'intégration d'acteurs extérieurs à l'administration publique (tout au plus comme objectif lointain). L'action 1-24-3 reportée est reprise par analogie dans cette action.	
Objets à livrer : étude comprenant l'analyse et l'évaluation des formes d'organisation possibles ; variante appropriée et juridiquement fondée ; propositions de mesures de mise en œuvre.	
Critère de réalisation : acceptation de l'étude et lancement de son application. Poursuite prévue à partir de 2026.	
Responsable auprès de la SGS : Rolf Buser	

1-25-2	Renforcer la mise en réseau avec des acteurs, des organisations et des espaces de données en dehors de la géoinformation.
Besoin, démarche : la SGS a défini comme objectif à long terme la mise en réseau « vers l'extérieur ». Le domaine de la géoinformation doit être plus visible et plus largement perçu. Ainsi, les premières étapes doivent être réalisées le plus tôt possible. La priorité est de concrétiser et d'établir une collaboration directe avec l'Administration numérique suisse (ANS) et la Chancellerie fédérale, domaine « Transformation numérique et gouvernance de l'informatique » (DTI). Il s'agit de développer une vision commune de l'importance et du rôle des géodonnées et de l'INDG dans le contexte de « l'écosystème de données suisses ». L'idée est de rechercher et d'établir des partenariats intersectoriels au-delà des acteurs traditionnels du domaine de la géoinformation (donc entreprises technologiques, start-ups, instituts de recherche) afin de développer des technologies innovantes (notamment des jumeaux numériques) dans un cadre agile.	
Délimitation : des mesures concrètes de marketing seront développées ultérieurement et en coordination avec la communication stratégique et la Géoplateforme Suisse.	
Dépendance : champ d'action 3 : faciliter les processus et action 7-24-1 de la Géoplateforme Suisse	
Objets à livrer : <i>Memorandum of Understanding</i> avec ANS et TNI, éventuellement d'autres partenaires	
Critère de réalisation : acceptation du/des « Memorandum(s) ». Poursuite prévue à partir de 2026.	
Responsables auprès de la SGS : Alain Buogo, Christine Najjar	

Champ d'action 2 : Interconnecter les géodonnées

2-23-1	Clarifications juridiques ; examen des tâches/compétences/responsabilités selon la LGéo et l'OGéo concernant l'harmonisation des données .
Besoin, démarche : les tâches, compétences et responsabilités (TCR) de la Confédération, des services spécialisés et des cantons en matière d'harmonisation ne sont actuellement pas clairement formulées, ce qui freine l'harmonisation des données souhaitée. Afin de les accélérer, les bases légales doivent être concrétisées en ce qui concerne les TCR. Les conclusions correspondantes seront consignées dans un concept qui devra aussi déterminer le besoin d'adaptation des bases légales, en particulier de l'OGéo.	
Délimitation : cette action est étroitement liée à d'autres projets actuels ou déjà réalisés sur le thème « Faire avancer la mise à disposition de géodonnées harmonisées sur l'ensemble du territoire ». La formulation concrète des TCR ne fait pas encore partie de cette action, seules les clarifications juridiques préalables nécessaires à cet effet sont prévues. Les activités dans le domaine du géoregistre/« Géo-X » sont à prendre en compte, des synergies à utiliser.	
Objets à livrer : analyse accompagnée de propositions concrètes pour adapter les dispositions légales afin de parvenir plus rapidement à une harmonisation des données sur l'ensemble du territoire	
Critère de réalisation : acceptation des propositions d'adaptation	
Responsable auprès de la SGS : Hans Ulrich Wiedmer	

2-24-1	Clarification orientée vers l'utilisateur·trice d'un besoin d'harmonisation plus poussé (au-delà de l'harmonisation structurelle) et priorisation. Élaboration de concepts de mise en œuvre pour les thèmes prioritaires .
Besoin, démarche : l'harmonisation structurelle par la définition des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) et leur mise en œuvre coordonnée sur geodienste.ch par les cantons constituent un aspect important de la mise en œuvre de la LGéo. La question est de savoir dans quelle mesure l'harmonisation doit être poursuivie pour d'autres espèces (au-delà de l'harmonisation structurelle) et avec quels moyens elle peut être réalisée. Il faudra aussi clarifier quels thèmes de données auront besoin d'une harmonisation (géométrique, topologique, temporelle, sémantique) plus poussée (définition des priorités). Les enseignements tirés d'actions antérieures achevées seront pris en compte et la communauté des fournisseurs et des utilisateur·trice·s sera impliquée. Les besoins sont identifiés et délimités au moyen de sondages, d'ateliers, etc. Des concepts de mise en œuvre sont à esquisser pour les thèmes prioritaires.	
Délimitation : cette action ne vise pas à réaliser une harmonisation effective et plus poussée. Il est possible que des exemples soient mis en œuvre afin de démontrer l'efficacité aux utilisateur·trice·s. Complément et adaptation de l'action. Un contexte thématique avec le projet géoregistre/« Géo-X » existe ; il faut en tenir compte, même si la clarification prévue n'en dépend pas.	
Objets à livrer : rapport d'analyse de l'enquête, concepts de mise en œuvre pour l'harmonisation des thèmes prioritaires	
Critère de réalisation : acceptation du rapport d'analyse et des concepts de mise en œuvre	
Responsable auprès de la SGS : Melanie Sütterlin	

2-24-2	CCCH : développement de l'infrastructure geodienste.ch avec des fonctionnalités pour la mise à disposition de données du cadastre des conduites au format DXF et sous forme d'extraits PDF.
Besoin, démarche : le Cadastre des conduites Suisse (CCCH) est un projet partenaire de la mise en œuvre de la stratégie. C'est surtout du point de vue des cantons et de geodienste.ch que la réalisation de certains services techniques est nécessaire. L'offre de données « Cadastre des conduites » est en principe consultable sur geodienste.ch, trois autres parties doivent maintenant être réalisées dans l'ordre suivant : un hub pour les fournisseurs de données intercantonaux au sens du modèle Broker (cf. PA23) ; la possibilité de générer un extrait de données DXF à partir de données INTERLIS sur la base de SIA 405 (norme révisée 2024) en tant qu'outil open source « lk2dxf » (comparable à « av2geobau ») ; enfin, l'examen et, le cas échéant, la génération d'un extrait de cadastre au format PDF, comparable à l'extrait de cadastre RDPPF. La réalisation de ces parties doit se faire en étroite collaboration avec la direction du projet CCCH.	
Délimitation : l'accent est mis sur le développement de l'infrastructure geodienste.ch pour la mise à disposition des données du cadastre des conduites déjà disponibles auprès des cantons. L'action s'inscrit dans le contexte de la réalisation du CCCH, mais n'anticipe surtout pas son développement. Il s'agit d'une extension individuelle de geodienste.ch favorisant un accès simple au cadastre des conduites. Les dispositions légales nécessaires à cet effet ne sont pas encore entrées en vigueur à l'heure actuelle et, par conséquent, les directives techniques concrètes relatives au CCCH ne le sont pas non plus. Il y a donc le risque qu'au moment où toutes les réglementations et prescriptions relatives au CCCH seront disponibles, certaines parties des fonctionnalités accessoires devront être adaptées.	
Objets à livrer : fonctionnalité élargie de geodienste.ch et outil open source « lk2dxf »	
Critère de réalisation : acceptation technique des fonctionnalités de déploiement	
Responsable auprès de la SGS : Dominic Kottmann	

2-25-1	Concrétiser la disponibilité durable des géodonnées et élaborer une directive de mise en œuvre.
Besoin, démarche : la disponibilité durable des géodonnées est depuis longtemps un besoin dans le cadre de l'INDG, mais n'a pas encore été implémentée de manière uniforme. Il existe des bases et des concepts qui doivent être pris en compte. Des directives concrètes de mise en œuvre sont à élaborer et doivent être soutenues par les principales parties prenantes. Les directives définissent notamment les exigences relatives à la forme de la gestion et de la documentation des données (géo-métadonnées, modèles de données, documents complémentaires).	
Délimitation : aucune application productive n'est développée, mais des PoC doivent être fournis dans la mesure du possible. La publication de géodonnées disponibles durablement n'est pas au premier plan. L'accent est mis sur la gestion des données (conformément à l'article 14 OGéo).	
Dépendance : geostandards.ch (4D/historisation)	
Objets à livrer : prescription de mise en œuvre harmonisée (par ex. : directive, norme eCH), en option : PoC	
Critère de réalisation : acceptation de la directive de mise en œuvre par le SGS-Management. Selon le livrable, il peut être nécessaire d'avoir une validation par l'échelon hiérarchique supérieur.	
Responsable auprès de la SGS : Patrick Ibele	

Champ d'action 3 : Faciliter les processus

3-25-1	Clarification des bases concernant les géocommuns : Comment cela peut-il fonctionner et quelle est la plus-value ?
Besoin, démarche : les travaux préparatoires suivants servent de base à la clarification des fondements des géocommuns : l'étude « Des géocommuns pour la Suisse » [CGC / Swiss Data Alliance, 2023] ; la clarification juridique pour l'examen des possibilités et conditions cadres juridiques et légales pour l'administration publique en Suisse de participer au développement de géocommuns. Il s'agit maintenant de clarifier comment se présentent les rapports coûts-bénéfices ainsi que les aspects institutionnels, juridiques et financiers pour la mise en place des géocommuns. À partir de là, il faudra premièrement créer la base pour l'examen de faisabilité « Points d'intérêt dans le tourisme » (déjà en cours auprès des cantons), et deuxièmement élaborer des recommandations pour l'utilisation de géocommuns en Suisse.	
Délimitation : l'étude de faisabilité doit se baser sur les résultats du mandat juridique	
Objets à livrer : étude contenant des recommandations ou des bases pour évaluer la faisabilité du concept de géocommuns	
Critère de réalisation : acceptation du rapport	
Responsable auprès de la SGS : Filipa Machado	

Champ d'action 4 : Développer la science des géodonnées

4-24-1	Création d'une communauté d'utilisateur · trice · s dans le domaine Geodata Science .
Besoin, démarche : tant dans l'enquête de 2022 auprès des utilisateur · trice · s quant aux services SIG de la Confédération et des cantons que lors de la journée d'étude de 2023 du groupe de travail GCS Geodata Science, les participants ont exprimé le besoin d'une communauté d'utilisateur · trice · s (<i>Community of Practice</i>, CoP) pour le domaine Geodata Science, en particulier l'IA et l'apprentissage automatique. Cette CoP permet un échange sans faille des meilleures pratiques et des connaissances techniques entre les services spécialisés de la Confédération et des cantons. Une forme de mise en œuvre appropriée doit être élaborée et implémentée.	
Délimitation : la CoP Geodata Science (Confédération et cantons) n'est pas la même chose que la CoP « Science des données et IA » prévue dans le cadre de CNAI.swiss au niveau de la Confédération. Cette dernière doit être une CoP de niveau supérieur sans se concentrer sur le domaine géographique. La CoP Geodata Science est toutefois considérée par le CNAI.swiss comme un pilier fondamental de sa CoP, même s'il est pour l'instant pratiquement le seul.	
Objets à livrer : description de l'organigramme (y compris les objectifs et les tâches)	
Critère de réalisation : réalisation d'au moins une manifestation (jusqu'à la fin de l'année)	
Responsables auprès de la SGS : Tobias Kellenberger	

Champ d'action 5 : Encourager l'innovation

5-24-2	Veille technologique et communication sur les sujets d'actualité : radar technologique dans le domaine de la géoinformation .
Besoin, démarche : aujourd'hui, la technologie et l'informatique évoluent très rapidement. La mission centrale du radar technologique est de garder une vue d'ensemble et de distinguer les évolutions durables des « hypes » à court terme. L'identification en permanence des thèmes d'innovation (idées, approches et concepts) pour le domaine de la géoinformation et l'intégration sous une forme appropriée dans la mise en œuvre de la stratégie requièrent une observation, un regroupement et une structuration continus et collaboratifs des nouvelles technologies, plateformes, méthodes et outils internationaux ainsi qu'une évaluation dans le contexte de la géoinformation. Les radars technologiques existants doivent être pris en compte et intégrés.	
Délimitation : le radar technologique devra produire une liste de « géo-innovations » pertinentes à évaluer dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.	
Objets à livrer : documentation de la veille technologique, y compris la mise en évidence du lien avec l'application de la stratégie ; publication des « Geo-Innovations News ». Documentation du monitoring et de la liste ; publication sur le site web de Géoinformation Suisse.	
Critère de réalisation : publication de la documentation. L'harmonisation avec l'action 7-24-1 Géoplateforme Suisse est démontrée. Poursuite prévue à partir de 2026.	
Responsable auprès de la SGS : Raphaël Rollier	

5-25-1	Examiner les instruments existants d'encouragement de l'innovation dans le domaine de la géoinformation .
Besoin, démarche : les instruments existants (par ex. Innosuisse) et d'encouragement de l'innovation doivent être sensibilisés à la géoinformation. Dans l'idéal, cela ouvre de nouvelles possibilités de soutenir et d'utiliser l'innovation dans le domaine de la géoinformation. Il convient de prendre contact avec les organisations existantes dans le domaine de l'innovation et de déterminer si les mesures d'encouragement de l'innovation déjà en place offrent aussi des points de contact pour le domaine de la géoinformation.	
Délimitation : il n'est pas prévu de développer de nouveaux instruments de promotion de l'innovation.	
Objets à livrer : vue d'ensemble des volets d'innovation existants et des possibilités de collaboration.	
Critère de réalisation : acceptation de la vue d'ensemble. Poursuite prévue à partir de 2026.	
Responsables auprès de la SGS : Filipa Machado, Roxanne Pott	

5-25-2	Intelligence artificielle (IA) dans le domaine des géodonnées : développer des <i>Large Language Models</i> (LLM) pour la recherche et les requêtes sémantiques
Besoin, démarche : l'action 4-24-2 du plan d'action 2024 a examiné l'avancement technique des travaux réalisés et en cours concernant l'intégration de la dimension géographique dans les outils LLM. Le potentiel de ces derniers en relation avec les composantes d'une infrastructure de géodonnées a été analysé dans le cadre d'un PoC, dans le but de mieux aider les « utilisateur·trice·s non expert·e·s » à répondre aux questions liées à l'espace. En outre, il a été examiné dans quelle mesure les outils LLM sont adaptés et peuvent être entraînés à répondre à des questions ayant trait à l'espace. Il s'agit maintenant de poursuivre les résultats et les enseignements tirés de ces travaux. Le résultat attendu est une base de décision pour l'utilisabilité productive des outils LLM dans l'INDG.	
Délimitation : les résultats peuvent servir à étendre ultérieurement les applications existantes.	
Dépendance : action 7-24-1 Géoplateforme Suisse	
Objets à livrer : base de décision à l'attention du GCS et de la CGC sur l'importance stratégique des LLM pour les infrastructures de géodonnées ; propositions concrètes pour les prochaines années sous la forme d'un mandat d'initialisation de projet.	
Critère de réalisation : acceptation par le SGS-Management	
Responsables auprès de la SGS : Pasquale Di Donato, Raphaëlle Arnaud	

5-25-3	Swiss Territorial Data Lab (STDL) : mettre en production quatre projets réalisés en 2024 et décider de leur poursuite.
Besoin, démarche : les nouvelles idées et les technologies innovantes doivent être testées. C'est ce à quoi sert le « bac à sable » Swiss Territorial Data Lab (STDL). Différents prototypes, tests et « proofs of concept » sur une multitude de thèmes liés au territoire seront réalisés en mode co-création en collaboration entre les cantons et la Confédération. Quatre projets exploratoires menés en 2024 seront mis en production et étendus à de nouvelles zones : - reconnaissance automatique et uniforme des dolines dans toute la Suisse ; - reconnaissance automatique des toitures végétalisées et de leur classification dans les cantons de Zurich, Genève et Bâle-Ville ; - identification multi-temporelle des processus anthropiques sur les sols dans les cantons du Tessin et de Vaud ; - segmentation automatique des sols dans les cantons de Fribourg, de Vaud et de Bâle-Ville.	
Délimitation : le STDL n'a pas pour objectif de maintenir des produits ou des solutions à long terme. Les méthodes développées doivent être transférées aux administrations publiques bénéficiaires par le biais d'une documentation détaillée et éventuellement d'un accompagnement lors de la mise en production. La documentation et le code sont en libre accès. Le STDL doit veiller à ce que les activités définies dans le contrat soient achevées de manière régulière à la fin de l'année 2025. La base de décision pour savoir si et dans quelle mesure une poursuite peut avoir lieu est en cours d'élaboration. Le SGS-Management doit décider le plus tôt possible si et sous quelle forme le STDL continuera à être soutenu après 2025.	
Objets à livrer : applications productives, couches SIG pouvant être utilisées par swisstopo et par les cantons de Zurich, Genève, Vaud et Bâle-Ville.	
Critère de réalisation : mise en service productive des applications	
Responsable auprès de la SGS : Raphaël Rollier	

Champ d'action 6 : Développer et renforcer les compétences

6-24-1	Organisation de manifestations nationales de formation initiale et continue dans le domaine de la géoinformation (collaboration avec le groupe spécialisé 6 de l'OSIG).
Besoin, démarche : concept de mise en réseau des acteurs pédagogiques actifs dans le domaine de la géoinformation (formation initiale et continue). Des initiatives ascendantes telles que des ateliers spécialisés, des séminaires, des concours et des réunions dans le domaine de l'enseignement des SIG, ainsi que des coopérations avec des événements bien établis. Manifestations de mise en réseau adaptées aux différents niveaux pour les didacticien·ne·s spécialisé·e·s, notamment une manifestation pour les quelque 70 enseignant·e·s des hautes écoles sur les SIG et la géoinformation, en priorité dans le cadre de manifestations de formation établies.	
Délimitation : action 6-24-1 poursuivie et adaptée	
Objets à livrer : concept, planification/rapports d'événements, documentation	
Critère de réalisation : acceptation du concept, présence des documents et description de la planification de la manifestation	
Responsable auprès de la SGS : Hans Ulrich Wiedmer	

6-25-1	Assurer à long terme la formation initiale et continue dans le domaine de la géoinformation : mise en place d'un indicateur de besoin et lancer un appel d'offres pour un mandat.
Besoin, démarche : afin d'assurer à long terme, de manière judicieuse et appropriée, la formation initiale et continue dans le domaine de la géoinformation, il convient tout d'abord d'identifier, de prouver et de documenter les besoins concrets. À cette fin, un ensemble d'indicateurs est mis en place, qui est régulièrement actualisé et qui fournit des informations fiables sur la situation du marché du travail et, par conséquent, sur la situation des besoins en formation dans le secteur suisse de la géoinformation. Les indicateurs visés peuvent inclure (notamment) : - situation du marché du travail : offres d'emploi, inscriptions aux formations, taux de chômage ; - besoins et offre de places de formation, nombre de diplômé·e·s, disponibilité de formations continues ; - tendances technologiques et thématiques, tendances du secteur. Afin d'assurer à long terme et à tous les niveaux la formation initiale et continue dans le domaine de la géoinformation en Suisse, d'autres parties prenantes de la sphère politique, économique et des associations professionnelles doivent être impliquées et activées en plus des institutions de formation. Cela doit être rendu possible avec l'aide d'un·e mandataire. Les tâches d'un·e mandataire sont à définir et doivent trouver une large approbation. L'appel d'offres doit si possible être lancé avant la fin de l'année 2025.	
Délimitation : des mesures spécifiques dans le cadre de la direction thématique « Formations initiale et continue » de GeoStandards.ch sont à prendre en compte et à coordonner. Procédure par étapes : commencer au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, puis élargir. Lien avec l'action 5-24-2.	
Objets à livrer : jeu d'indicateurs, description du mandat, si possible appel d'offres	
Critère de réalisation : jeu d'indicateurs publié, le mandat est défini.	
Responsable auprès de la SGS : Frank Gottsmann	

Champ d'action 7 : Poursuivre le développement des plateformes numériques

7-24-1	Mise en place et lancement de la Géoplateforme Suisse. Définir le processus d'intégration des composants de l'INDG les plus pertinents.
	Besoin, démarche : l'image cible et la description du produit de la géoplateforme suisse ont été développées en 2024. Sur cette base, la version zéro de la géoplateforme sera implémentée, mise en service et progressivement développée de manière agile pour devenir un <i>Minimum Viable Product</i> (MVP) et, à moyen terme, une application productive. Les composants geobasisdaten.ch, geocat.ch, geo.admin.ch, geodienste.ch, geoharvester.ch, mais aussi interlis.ch et d'autres, sont étroitement liés au développement de la Géoplateforme Suisse. Pour l'intégration, le cadre (organisation, etc.) doit être mis en place en définissant le déroulement ainsi que le processus et, si nécessaire, une chronologie. Le développement parallèle et anticipé de composants existants à intégrer est étroitement coordonné et orienté avec la géoplateforme. Parmi les domaines de développement parallèle actuellement urgents, on trouve notamment : potentiel de l'IA pour la recherche (cf. 5-25-2), développement général de geocat.ch et geodienste.ch ainsi que de la plateforme de publication geo.admin.ch et également extension et amélioration fonctionnelles ainsi que mise en réseau de geoharvester.ch. Les différentes métadonnées (géographiques et d'exploitation) et les catalogues sont combinés ou intégrés de manière optimale. Il faut assurer la gestion des exigences et du changement et établir à temps et de manière globale le développement organisationnel. Dans le cadre d'une démarche agile, il sera ensuite possible de développer les exigences de manière transparente et de discuter avec les parties prenantes. La gestion active des parties prenantes permet de garantir une bonne communication.
	Délimitation : développement ultérieur de l'action 7-24-1
	Objets à livrer : concept de réalisation et concept d'exploitation, y compris l'organisation ; Géoplateforme Suisse en version zéro ; définition du MVP.
	Critère de réalisation : acceptation des concepts, la Géoplateforme Suisse est en service en tant que version zéro.
	Responsables auprès de la SGS : Beat Tschanz, Peter Staub